

## CIRCULATION. Trégor bicyclette écrit aux 57 maires de l'Agglo

Penser aux cyclistes avant de réaliser des aménagements, c'est mieux. C'est même une obligation légale, rappelle Trégor bicyclette aux élus de LTC.

C'est une belle pile d'enveloppes qu'ont postée les membres de Trégor bicyclette, vendredi 8 novembre à Lannion. Dans ces enveloppes, un courrier de sensibilisation adressé aux 57 maires de l'Agglomération de Lannion, à LTC et au Département, pour leur rappeler l'obligation légale de créer des aménagements cyclables lors de travaux urbains. En somme, la loi Laure... en vigueur depuis plus de 20 ans.

### Le vélo au quotidien

Il est vrai qu'à l'approche des élections municipales, l'occasion est belle d'attirer l'attention de l'ensemble des élus de l'Agglo sur le rôle qu'ils ont à jouer pour favoriser la pratique au quotidien du vélo, outil de mobilité sans émission de CO2. Le cheval de bataille de Trégor bicyclette depuis 2005.

« Chaque fois que votre commune programme un aménagement routier dans les limites urbaines, que ce soit un ralentisseur, une ré-



Raphaël Chapalain (président), François Losfeld (vice-président), le trésorier Guillaume Leroux, Daniel Corvaisier et Gérard Couplier, cofondateur de Trégor bicyclette. Direction La Poste de Ker-Uhel.

novation de rue, un nouveau giratoire ou même la simple rénovation d'un bitume sur une portion de voirie, vous êtes légalement tenu d'y réaliser en même temps des aménagements cyclistes », écrit l'association.

### « Souvent, c'est trop tard »

Eh oui, deux décennies ont passé, « mais des collectivités ont souvent mal pris en compte, voire ignoré cette

obligation », déplore Guillaume Leroux, le trésorier. « Souvent, on apprend qu'il y a eu des travaux et c'est trop tard », appuie François Losfeld, le vice-président.

L'association a donc interpellé LTC l'an dernier au sujet du projet de pont aval à Lannion, prévu sans aménagements cyclables. Et tout dernièrement le maire Paul Droniou sur le rond-point en cours de réalisation à l'entrée de Trégastel, route de Lannion.

« Aussi, on s'est dit que

c'était peut-être le bon moment pour interpeller l'ensemble des maires ».

### Déplacements doux

« Je pense que pour la plupart les élus, techniciens et bureaux d'études n'ont pas le logiciel piétons-vélos dans la tête, analyse Gérard Couplier, cofondateur de Trégor bicyclette. Ils pensent encore voiture. On veut une qualité d'aménagements, une vraie prise en compte des déplacements doux ». En toute sécurité. La seule voie pour convaincre toujours plus de monde de pratiquer le vélo au quotidien, à commencer par les trajets domicile-travail.

L'association propose donc aux élus son expertise « pour discuter en amont de la bonne prise en compte des aménagements cyclables » dans les projets, « dans un esprit constructif et de respect de la loi ».

Un esprit qui prévaut déjà dans les réflexions avec les communes de Lannion, Perros-Guirec, Trébeurden ou encore Louannec. Aux autres de changer à leur tour de braquet.

■ Contact : tregor.bicyclette@laposte.net